



## Calendrier de fonctionnement des «3P »

Nous vous proposons ici, de faire une information de la chronologie des Projets en Partenariats Professionnels «3P», et ceci pour tous les acteurs, professionnels référents, étudiants et coordonnateur :

- **En mars** : appel à candidature par le coordonnateur aux ergothérapeutes et envois des fiches d'identification des projets. Constitution du catalogue regroupant toutes les propositions de projets.
- **En avril** : présentation du concept des projets aux nouveaux étudiants de première année de formation, qui assistent aux présentations orales, réalisées par les étudiants de seconde année qui terminent leur 3P.
- **En mai** : remise du catalogue des propositions aux étudiants, puis choix des projets, et création des binômes d'étudiants.
- **En juin** : identification des attentes et besoins par les étudiants, auprès de l'ergothérapeute référent.
- **En novembre** : mise en place des objectifs, du calendrier et des budgets prévisionnels servant à la signature du contrat.
- **En décembre** : signatures du contrat par les 3 parties.
- **De janvier à avril (n+1)** : réalisation des objectifs du projet.
- **En avril (n+1)** : Rendu du projet, présentations orales et réalisation du dossier synthèse 3P, puis bilan avec le coordonnateur et bilan avec l'ergothérapeute référent.
- **En juin (n+1)** : remise du document de synthèse (étudiants) et des évaluations (coordonnateur).